

Sujet : [INTERNET] Enquête publique CONDOM

De : maria martinez-rande <maria.martinezrande@gmail.com>

Date : 15/01/2023 18:27

Pour : pref-condom@gers.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol. L'entreprise devrait proposer un projet d'installation de PV sur des sols humanisés (parkings, par ex) et/ou sur des toitures de bâtiments industriels/commerciaux, qui ne manquent pas autour de Condom. Les critères de rentabilité commerciale (coûts d'installation, retours sur investissement) n'ont pas à être prédominants sur l'intérêt des communs. En effet, les effets rebond de ce type de stratégie industrielle sont, entre autres et pas des moindres, la spéculation foncière sur les terres agricoles . Ceci questionne fortement la capacité de jeunes agriculteurs, agricultrices à s'installer/reprendre les exploitations bientôt libérées par les nombreux départ en retraite de paysans (attendus au cours des prochaines années) et plus généralement la capacité du pays à maintenir une certaine indépendance alimentaire de la France (qui n'est déjà plus autonome et loin de l'être). Par ailleurs, la production d'énergie solaire n'est pas 0-carbone (composants, lieux de fabrications hors Europe, quid du recyclage ?). Il est donc essentiel que la production et la distribution d'énergie soit hors-marchés financiers privés. Ce bien essentiel pour le vivant doit être piloté et géré par la communauté publique.

Cordialement,

Maria Martinez